

**AVENANT
CONVENTION DE STAGE OBLIGATOIRE
Stage de formation pratique S8**

ENTRE

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA-Marseille)

184, avenue de Luminy 13288 Marseille Cedex 9

Tel : 04.91.82.71.00 – Fax : 04.91.82.71.75

Représentée par : Véronique Roblin – Directrice adjointe

N° SIRET : 19130236300012

N° déclaration d'activité : 9313P005313

Et

L'organisme d'accueil

Adresse

Code postal Ville

Domaine d'activités Statut

Téléphone ____/____/____/____/____ Fax ____/____/____/____/____

Représenté par (nom et qualité)

Et

L'étudiant ci-après,

Nom, prénom

Adresse

..... Code postal Ville

Téléphone ____/____/____/____/____ Mail

Inscrit en ____ année du cycle Master pour l'année universitaire 20____/20____

ARTICLE 1

L'ensemble du document est visé par le directeur de stage, le représentant de l'organisme d'accueil, l'étudiant, l'ENSA-Marseille.

ARTICLE 2 : DUREE ET PERIODE

Les dates du stage du ____ / ____ /20____ au ____ / ____ /20____ sont modifiées comme suit :
du ____ / ____ /20____ au ____ / ____ /20____ à raison de **35** heures par semaine

ARTICLE 3 : INDEMNISATION

Durant ce stage, M.ou Mme est :

- non rémunéré(e) rémunéré(e) indemnisé(e) au-delà de 30% du SMIC
 non gratifié(e) gratifié(e) à 15% du plafond de la Sécurité sociale

ARTICLE 4

Les autres termes de la convention demeurent inchangés.

ARTICLE 5 : VALIDITE DE LA CONVENTION

Cette convention est établie pour l'année universitaire 20____/20____

en **un exemplaire original** remis à l'étudiant à destination de l'organisme d'accueil

A Marseille, le ____ / ____ /20____ **(réservé à l'école)**

Pour l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

(NOM, Prénom, fonction, signature, cachet)

Pour l'Organisme d'accueil

(NOM, Prénom, fonction, signature, cachet)

L'étudiant(e)

(NOM, Prénom, signature)

Le directeur de stage (enseignant de projet)

(Nom, Prénom, signature)